

■ 6-3 L'abstention aux élections

Mise à jour mars 2017

Pertinence

La nouvelle Stratégie nationale de transition énergétique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 souligne le besoin de mobilisation de tous les acteurs de la société afin de dessiner progressivement un autre modèle de développement. La SNTEDD facilitera « l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux de la transition écologique et des solutions à apporter, autour d'axes et de priorités partagés ». La participation aux élections permet d'approcher l'implication des citoyens dans les institutions et les grands débats collectifs et, plus généralement, dans l'exercice de la démocratie. Elle est aussi un reflet de la bonne santé du système politique et de la confiance que les citoyens lui accordent. À l'inverse l'abstention, si elle ne peut être systématiquement considérée comme une forme de non-citoyenneté ou d'insatisfaction, illustre une forme, sinon de désintérêt, du moins de désaffection d'une partie de la société vis-à-vis des grands enjeux de la vie publique.

Les élections présidentielles et législatives sont parmi les plus mobilisatrices. Mais chaque scrutin incarne des enjeux différents, ce qui peut expliquer de forts écarts d'une élection à l'autre. Ainsi, depuis 2002, le renvoi des législatives après la présidentielle dans le calendrier électoral a induit un report de la participation à ces élections vers l'élection présidentielle. L'indicateur retenu ici est l'évolution de l'abstention aux élections législatives et présidentielles prises dans leur ensemble : une année d'élections donnée, un abstentionniste est ici une personne inscrite sur les listes électorales et qui ne participe à aucune des quatre consultations électorales (deux tours des élections législatives et de l'élection présidentielle). Il est complété par le taux de non-inscription sur les listes électorales, qui est aussi une forme de non-implication dans la vie politique du pays.

Analyse

Les élections présidentielle et législatives de 2012 confirment un taux d'abstention plus faible en Occitanie qu'en France métropolitaine. La région figure parmi celles où les électeurs inscrits se sont les moins abstenus, ses voisines de la façade atlantique ayant cependant des

résultats légèrement meilleurs. Les abstentionnistes sont notamment plus présents au sein de trois catégories de population : les moins de 30 ans, les personnes peu ou pas diplômées et les Occitans résidant en dehors des aires urbaines.

À l'occasion des quatre consultations électorales de 2012, 10,9 % des électeurs ne se sont pas présentés aux urnes dans la région, contre 11,8 % en moyenne sur le territoire métropolitain. Ce taux d'abstention relativement bas est proche de celui de deux régions voisines que sont la Nouvelle-Aquitaine et l'Auvergne-Rhône-Alpes. À l'opposé, dans les régions du nord et de l'est, les taux d'abstention sont les plus élevés depuis une quinzaine d'années (autour de 13 %). L'abstention en Occitanie oscille autour des 10 % depuis le milieu des années 1990 et reste toujours en deçà de la moyenne métropolitaine.

Alors qu'elle était relativement stable aux élections législatives et présidentielles de 2002 et 2007, la part d'électeurs assidus à tous les scrutins progresse fortement en 2012 en Occitanie (69,2 % en 2012 soit + 17,2 points par rapport à 2007), de manière un peu plus marquée qu'en métropole (66,4 % soit + 16,4 points). Dans les deux cas, cette forte hausse est à rapprocher de la baisse du nombre de « votes intermittents », électeurs qui participent à au moins un scrutin mais pas aux quatre.

Si les électeurs inscrits en Occitanie sont plus assidus que dans l'ensemble de la métropole, cela est dû aux inscrits des aires urbaines. En effet, en Occitanie, ceux-ci ne sont que 10,7 % à s'être systématiquement abstenus lors des deux tours de chaque élection, contre 11,9 % en France métropolitaine. À l'inverse, dans les communes isolées, à l'écart de tout pôle urbain, 12,1 % des Occitans inscrits ne se sont déplacés pour aucun des quatre scrutins de 2012, contre 10,5 % en France métropolitaine.

Les scrutins de portée régionale sont généralement moins mobilisateurs que ceux de portée nationale, même s'ils attirent néanmoins plus d'électeurs que les scrutins européens. En 2015, le taux d'abstention au second tour des élections régionales atteint en Occitanie 38 %, contre 42 % en

métropole. Le record d'abstention avait été battu aux élections régionales de 2010 : 46 % des inscrits ne s'étaient pas rendus aux urnes en Occitanie, contre 31 % en 2004. Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le taux avait atteint 49 %.

Le vote blanc ou nul peut être un autre signe de retrait ou d'insatisfaction par rapport à la vie politique. Bien que ce phénomène soit très réduit, il est un peu plus développé en Occitanie qu'en moyenne en métropole.

Les taux de votants ou d'abstentionnistes sont calculés en référence aux électeurs inscrits sur les listes électorales. Or, une partie du corps électoral potentiel n'est pas inscrite, et donc ne peut voter. En Occitanie, les électeurs potentiels sont moins souvent inscrits sur les listes électorales que la moyenne des métropolitains. En 2012, 7,3 % des Occitans en âge de voter ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Avec ce taux, la région se place au sixième rang des treize régions métropolitaines. Les moins de 30 ans constituent la classe d'âge la moins inscrite : 11,1 % sont dans ce cas en Occitanie, comme en France métropolitaine. Le taux de non-inscription diminue ensuite avec l'âge jusqu'à 70 ans : 8,5 % des 30-39 ans et 5,5 % des 40-69 ans ne sont pas inscrits. Pour ces deux classes d'âge, le taux de non-inscription est plus faible en Occitanie que sur l'ensemble de la métropole d'environ 1,5 point. On constate cependant l'inverse à partir de 70 ans, puisque le taux atteint 7,9 % dans la région, soit 2,8 points de plus que la moyenne métropolitaine.

Parallèlement à la non-inscription sur les listes électorales, l'abstention évolue elle aussi suivant les âges. Les moins de 30 ans s'abstiennent plus que toute autre classe d'âge (19,7 % en Occitanie contre 17,9 % en métropole), puis ce taux diminue jusqu'à 5,9 % pour les 40-69 ans (6,6 % en métropole) ; au-delà, et comme pour la non-inscription, l'abstention redevient importante, concernant 16,3 % des plus de 69 ans (19,7 % en métropole).

Par ailleurs le comportement électoral est fortement lié au niveau de diplôme et à la catégorie sociale. En Occitanie, en 2012, 31,0 % des électeurs potentiels non-diplômés ne se sont pas inscrits ou se sont

abstenus. À l’opposé, les diplômés de l’enseignement supérieur se sont fortement mobilisés (8,1 % de non participants). De même les ouvriers et les employés ont

moins participé aux scrutins (respectivement 25,5 et 18,0 % de non participation électorale) que les cadres (7,3 %), les

professions intermédiaires (9,9 %) ou encore les agriculteurs (9,0 %). ■

La participation assidue aux scrutins présidentiels et législatifs augmente Part des électeurs assidus, intermittents, abstentionnistes parmi les inscrits (en %)

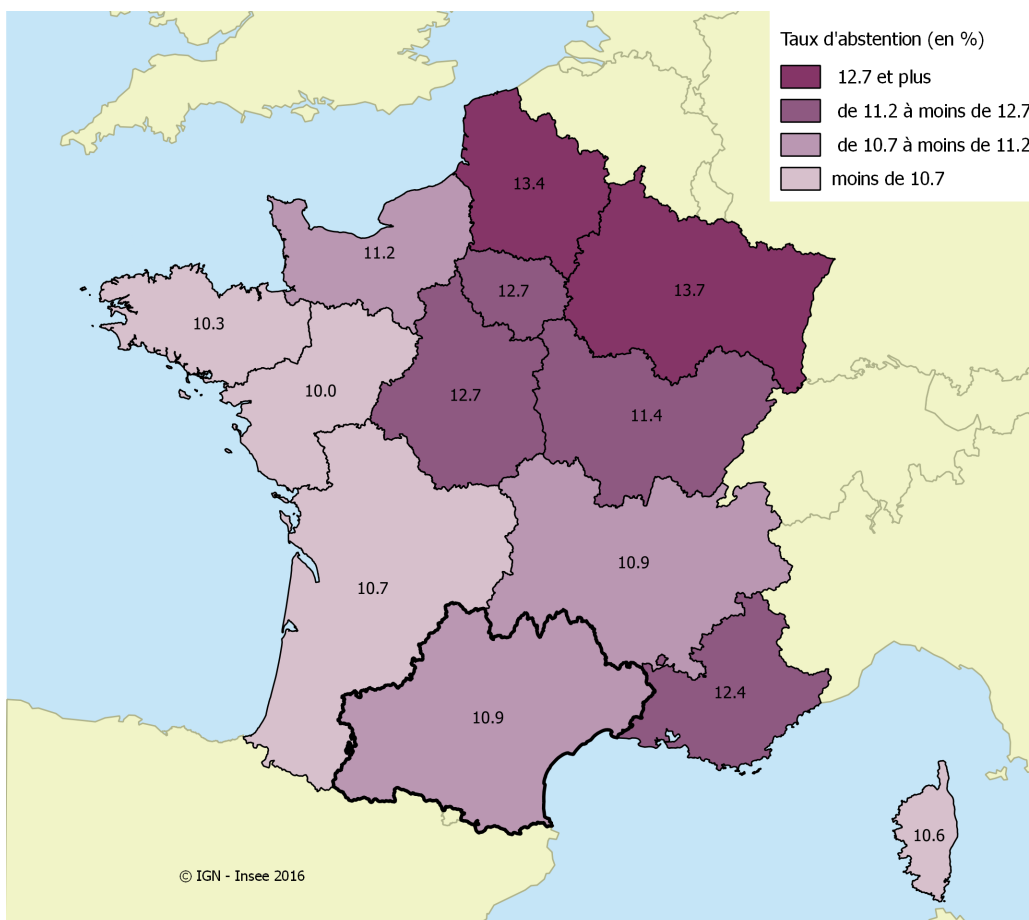
Élections	Année	Occitanie			France métropolitaine		
		Assidus	Intermittents	Abstentionnistes	Assidus	Intermittents	Abstentionnistes
Régionales et européennes	2004	39,0	37,9	23,1	35,9	38,2	25,9
	2002	51,0	36,6	12,4	47,1	39,8	13,1
Présidentielle et législatives	2007	52,0	38,7	9,3	50,4	40,1	9,5
	2012	69,2	19,9	10,9	66,4	21,8	11,8

Lecture : en 2012, en Occitanie, 10,9 % des personnes inscrites sur les listes électorales n’ont participé à aucun des quatre tours des scrutins présidentiel et législatifs.

Champ : individus inscrits sur les listes électorales en France métropolitaine

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale 2004, 2008 et 2012

En Occitanie, une abstention relativement faible Taux d’abstention aux élections législatives et présidentielles de 2012



Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2012

Pour en savoir plus :

- « [Participation aux élections de 2012 en Midi-Pyrénées : moins d'inscrits mais des électeurs plus assidus](#) », Publication électronique Midi-Pyrénées, novembre 2012
- « [Une participation électorale en 2007 un peu plus marquée en Languedoc-Roussillon qu'en France](#) », Chiffres - Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon n° 3, janvier 2008
- « [L'inscription et la participation électorales en 2012 : qui est inscrit et qui vote ?](#) », Insee Première n° 1411, septembre 2012